

matière de politique de la Direction de la planification et de la coordination du Ministère, mais aucun rapport sur ces travaux n'a encore été rédigé ni étudié. Toute recommandation définitive du groupe interministériel préconisera une activité gouvernementale globale à laquelle participerait le ministère des Travaux publics.

Si le Système de renseignements sur les investissements immobiliers est perfectionné, le Comité devra aussi tenir compte des commentaires qu'il recevra sur l'accueil que lui aura réservé le secteur privé. Dans des lettres envoyées aux promoteurs immobiliers et aux sociétés affiliées de construction, le Comité a repris la description intégrale du but et de l'utilisation du système contenue dans la déclaration du Ministre, et leur a demandé, du même coup, ce qu'ils pensaient de l'utilité du système. La majorité d'entre eux estimaient qu'il n'aurait qu'une valeur secondaire pour l'industrie; il serait tout au plus une source supplémentaire de renseignements. Un promoteur qui s'intéresse à de vastes projets de construction a bien d'autres soucis. Le *Canadian Institute of Public Real Estate Companies* en a énuméré quelques-uns: «les fluctuations du taux de change, les besoins futurs de locaux, les taxes et les débours en cours de construction». (21A:5)

L'Association canadienne de la construction a admis que l'entreprise privée «trouverait utile d'avoir accès à des prévisions exactes sur la tendance des investissements au niveau local», mais elle a ajouté: «L'expérience que nous avons des études cycliques effectuées par le gouvernement nous porte à douter de l'utilité de ces prévisions». *La société A.E. LePage Ltée* a décrit comme suit la démarche qu'effectuent actuellement les promoteurs pour obtenir directement des renseignements sur lesquels fonder leurs décisions d'investir:

«A l'heure actuelle, quelques appels téléphoniques à des entrepreneurs et à des sous-traitants suffisent à nous renseigner sur le coût de la main-d'œuvre et des matériaux ainsi que sur les activités des entreprises de construction. Un centre automatisé ne faciliterait sans doute pas nos activités de gestion puisque nous devons compter essentiellement sur les relations interpersonnelles». (20A:9)

Le Comité doute que soient fructueux les efforts du secteur public visant à régler ses dépenses de façon à contrebalancer les déséquilibres cycliques des investissements privés. En général, les dépenses anticycliques effectuées par le gouvernement dans le secteur de la construction ont été sans succès; au contraire, à cause des délais d'exécution, elles n'ont souvent fait qu'accroître une activité déjà fébrile du secteur privé. L'expérience a démontré qu'un programme stable de dépenses du MTP dans le secteur de la construction contribue davantage à assainir l'économie. S'appuyant sur le scepticisme de ses membres et sur les réserves clairement exprimées par le secteur privé quant à la valeur pratique du Système de renseignements sur les investissements immobiliers, le Comité doute qu'il soit utile de perfectionner ce système.

Le Système de renseignements sur les investissements immobiliers n'a pas une valeur évidente comme source de renseignements pour l'industrie de la